



Bulletin n°17 du 14 août 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

- **SALADES** : les pucerons sont toujours présents. Apparition du sclérotinia.
- **POIREAU** : les conditions climatiques sont très favorables aux thrips.
- **OIGNON** : le temps chaud et sec se maintient, le risque mildiou diminue, attention à l'irrigation.
- **CHOUX** : les conditions climatiques sont très favorables aux aleurodes.
- **CELERI** : aucune capture de mouche de la carotte ni de mouche du céleri.
- **ENDIVE** : vol de mouche de l'endive.
- **CAROTTE** : faible pression d'oïdium sur quelques parcelles.
- **HARICOT et FLAGEOLET** : faible pression d'Héliothis, premiers symptômes de sclérotinia.
- **EPINARD** : pas de maladies signalées, dégâts de noctuelles.

SALADES

Réseau : 3 parcelles et un piégeage.

Stade : plantation à récolte



Pucerons

A Le Maisnil (59), 8% des salades sont porteuses d'un puceron ailé. Le nombre de pucerons aptères est résumé dans le tableau ci-dessous.

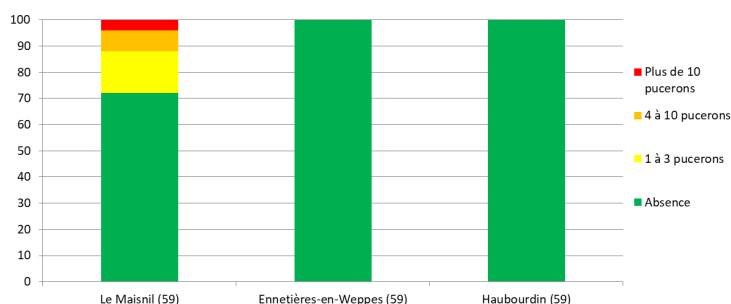
Les auxiliaires sont aussi présents : hémirobie, larves de syrphes, punaise prédatrice (*Orius* sp), œufs de chrysopes, ... Les

conditions sèches et les températures des prochains jours vont être favorables au développement des populations. Restez vigilants. La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraîne un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre



Pucerons aptères (à gauche) et larve de syrphie (à droite) (PLRN)

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



difficile la commercialisation des salades.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ; élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*...

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)



A Le Maisnil (59), une chenille de noctuelle est observée sur 4% des salades. De manière globale, les captures sont en baisse par rapport à la semaine dernière. Les conditions sèches et les températures chaudes annoncées pour les

prochains jours vont être favorables aux pontes et au développement des chenilles. Restez vigilants. Observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Avelin (59)	4
Ennetières-en-Weppes (59)	1
Haubourdin (59)	2
Le Maisnil (59)	1



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Gibier

Quelques dégâts de gibiers sont toujours présents notamment à Ennetières-en-Weppes (59). Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plume) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plume et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs... Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.
- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.



Clôture électrique autour d'une parcelle de salades (Fredon HdF)



Effaroucheur sonore : attention aux habitations ! (Fredon HdF)



Cerf-volant imitant un rapace : nécessite un peu de vent !

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs...) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.

Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des DDTM "service Environnement" et fédérations de chasse de chaque département. Celles-ci pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Piqûres de cicadelles (FREDON HdF)

Cicadelles

A Haubourdin (59), de nombreuses piqûres et des adultes sont toujours présents sur les salades. Pour le moment, il n'y a pas de conséquences majeures sur les salades à cause de ce ravageur.



Mouche mineuse

A Ennetières-en-Weppes (59), quelques mines sont observées sur moins de 10% des salades. Les dégâts sur laitue sont généralement dus à une

petite mouche de 1,7 à 2,3 mm de coloration jaune et noire: *Liriomyza huidobrensis*. Il est également possible de rencontrer une autre mouche un peu plus petite *Liriomyza trifolii*. Les dégâts occasionnés sur laitue sont essentiellement des piqûres nutritionnelles, cratères en dépression et de ponte qui peuvent provoquer des nécroses de la feuille. Les mines sont surtout localisées sur les feuilles les plus âgées, ce qui peut provoquer un parage important. Le cycle complet de *L. huidobrensis* peut se réaliser en 3 semaines : 3-4 jours avant l'éclosion de l'œuf, 5-6 jours de développement de la larve, puis la larve se transforme en puppe qui tombe au sol ou reste fixée à la feuille et donne naissance 7 à 14 jours après à l'adulte. Pour le moment, il n'y a pas de conséquences majeures sur les salades à cause de ce ravageur mais c'est un ravageur très polyphage et qui se multiplie rapidement. Mettez en place des mesures préventives : détruisez les déchets, éliminez les adventices, évitez la



Dégâts de mineuse (FREDON HdF)

coexistence dans la pépinière avec des plantes sensibles et en particulier ornementales, mettez en place des plants sains.



Sur parcelles irriguées.

Sclérotinia

A Haubourdin (59), du sclérotinia a été observé. Les températures et l'irrigation ont créé un environnement propice à l'apparition de cette maladie. Le sclérotinia est un champignon reconnaissable au mycélium blanc recouvrant le collet des salades, ainsi qu'aux sclérotés noirs mesurant de 2 à 20 mm de long. Les conditions favorables au développement de cette maladie sont des températures comprises entre 4 et 30°C, avec un optimum à 20°C, ainsi que des conditions humides voire pluvieuses. Les pieds prêts à être récoltés sont généralement davantage touchés. Des mesures prophylactiques et de lutte alternative peuvent être mises en place : modérer les apports azotés, choisir une parcelle bien drainée, éviter l'humidité sur le feuillage, retirer la bâche en place si possible, ne pas enfouir les mottes trop profondément, éliminer et détruire les plants atteints... Il existe un produit de biocontrôle autorisé contre Sclérotinia. Il s'agit de la substance active Coniothyrium minitans. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

POIREAU

Réseau : 3 parcelles

Stade : 6 feuilles à récolte.

Thrips

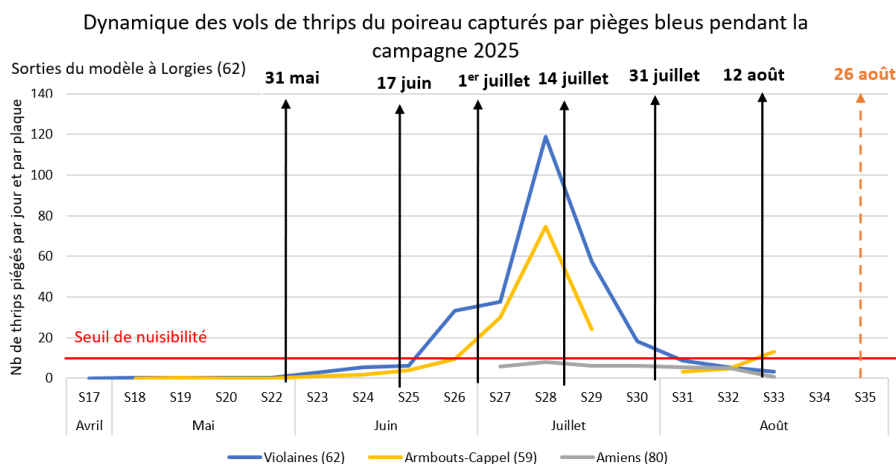
Les thrips sont



Sur parcelles en circuit longs.

présents dans toutes les parcelles, mais les dégâts restent très variables selon les zones, les variétés et les itinéraires culturaux

(irrigation etc.). Les conditions sèches et les températures comprises entre 17 et 29°C vont être très favorables aux thrips dans les jours à venir. A Armbouts-Cappel (59), les populations sont très importantes : entre 5 et 30 thrips par poireau sont facilement observés. Les auxiliaires sont bien présents aussi, avec des œufs de chrysope sur 16% des poireaux observés, des chrysopes adultes sur 4% et des aeolothrips sur 12%. A Ennetières-en-Weppes (59), une dizaine de thrips sont présents sur tous les poireaux observés. A Violaines (62), quelques thrips sont présents sur 80% des poireaux, des thrips prédateurs sont aussi présents sur la parcelle. Sur ces 3 parcelles, 100% des poireaux présentent des dégâts de thrips. Les captures sur les pièges avec des plaques bleues mis en place dans des parcelles de poireaux restent proche du seuil de nuisibilité pour le moment. Des Aeolothrips (auxiliaires) ont également été piégés sur les plaques bleues. Les Aeolothrips sont des prédateurs capables de consommer les thrips phytophages, ce sont donc des auxiliaires. Ils sont plus grands et se déplacent plus rapidement que les thrips phytophages et sont facilement reconnaissables car rayés blanc et noir. Selon les conditions climatiques, il peut y avoir entre 2 et 4 générations par an, entre avril et septembre. Ils peuvent consommer des thrips, des acariens, des psylles, des aleurodes mais aussi du pollen en cas d'absence de proies. Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entraînant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les



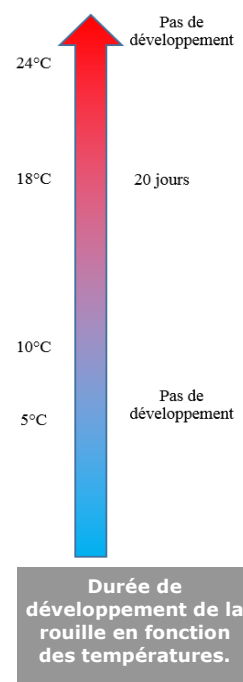
populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

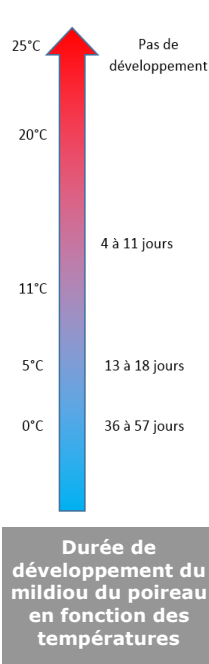


Rouille

Suite aux foyers repérés la semaine dernière (Wormhout (59), Eecke (59), Ochtezeele (59), Caëstre (59) ...), il ne semble pas y avoir eu de forte progression de la maladie, les conditions météorologiques de ces derniers jours étant plutôt défavorables. A Violaines (59), quelques plants sont toujours concernés sans évolution non plus. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C. Les conditions actuelles sont donc favorables au développement de la maladie.

Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des Alliums sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.





Mildiou (*Phytophthora porri*)

Quelques poireaux atteints par le mildiou sont observés à Violaines (62). Cette maladie est essentiellement hivernale, mais elle peut apparaître dès le mois de juillet à la faveur d'une forte hygrométrie (en post irrigation par exemple) et d'une relative douceur. La durée d'incubation sera variable et fonction de la température.

Choisir des parcelles bien drainantes pour éviter toute stagnation prolongée d'eau, surtout dans les parcelles irriguées.

OIGNON

Réseau : 1 parcelle

Stade : tombaison.

Mildiou de l'oignon (*Peronospora destructor*)

Les températures (entre 17 et 29°C) et les conditions sèches annoncées pour les prochains jours vont être défavorables au développement de la maladie. Restez néanmoins vigilants en particulier sur les parcelles irriguées. Une température moyenne journalière¹ supérieure à 24°C bloque la sporulation et lorsque les températures sont supérieures à 20°C, l'incubation est très fortement ralentie (les taches sortent moins vite ou pas du tout). Plus l'attaque

est précoce, plus l'impact sur le rendement est important. Après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température : l'optimum se situe entre 15 et 17 °C ; elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.



Thrips

A Richebourg (62), quelques thrips et des dégâts importants de thrips sont constatés.

Les conditions sèches et les températures élevées prévues pour la prochaine semaine vont être favorables mais au vu du stade des cultures, le risque reste faible. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation dans la région sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec).

CHOUX

Réseau : 4 parcelles

Stade : 12 feuilles à proche récolte



Gibier

A Ennetières-en-Weppes (59), les choux cabus sont toujours légèrement touchés. Restez vigilants (voir partie sur les SALADES).

Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59), 1 à 3 altises sont présentes sur 28 % des choux cabus observés. A Saint Momelin (59), en moyenne 8,3 altises sont présentes sur tous les choux cabus. Les conditions chaudes et sèches prévues dans les prochains jours vont lui être favorables.



¹ Température moyenne journalière = $\left(\frac{T^{\circ}\text{C minimum} + T^{\circ}\text{maximum}}{2} \right)$

Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille $\leq 0,8$ car si la taille des mailles est $> 0,8$ mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée :

<https://fredon.fr/hautes-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf>



Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Dans l'ensemble, il y a peu de pression.

Quelques teignes sont signalées sur des parcelles de choux pommés à Saint-Omer (62), quelques piérides de la rave sont constatées sur une autre parcelle de choux pommés, toujours à Saint-Omer. A Ennetières-en-Weppes (59), des cocons de teigne sont présents sur 8% des choux. Les dégâts de chenilles touchent tous les plants sur cette

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Campagne-les-Hesdin (62)	-	-
Ennetières-en-Weppes (59)	1	7
Illies (59)	5	0 =
Lorgies (62)	3	0 =
Richebourg (62)	0 =	0 =
Saint Omer (59)	0 =	0 =
Bavinchove (59)	-	-

parcelle. Restez vigilants, les températures des prochains jours vont leur être favorables. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Pucerons

Des petits foyers sont signalés à Tilques (62) et à Rumilly (62) sur choux pommés. A Saint Momelin (59), quelques pucerons cendrés sont présents sur 16% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), des petites colonies de pucerons cendrés sont présents sur 20% des choux. Les auxiliaires sont aussi observés : larves de cécidomyies, staphylins, punaises prédatrices (*Orius* sp.), momies de pucerons, œufs de chrysopes... Attention, les températures des jours prochains



vont être favorables au développement des pucerons. Surveillez vos parcelles. La présence de pucerons cendrés se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles. Afin d'éviter la prolifération des pucerons il est conseillé de broyer et incorporer les résidus de culture, de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures, d'irriguer les parcelles, de poser des filets anti-insectes, de favoriser une pousse rapide du jeune plant...



Aleurode (*Aleyrodes protella*)

Les aleurodes sont nombreux sur des parcelles de chou-fleur à Clairmarais (62) et à Annezin (62). A Saint Momelin (59), seul un aleurode a été observé sur 4% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), des adultes, des larves et des pontes sont présents sur 80% des choux cabus. A Illies (59), la pression reste importante. La pression est très importante et les conditions sèches et les températures prévues dans les prochains jours vont rester favorables à son développement. Restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux.

La problématique aleurode est nettement plus importante sur choux-fleurs et choux frisés que sur les choux pommés. *Aleyrodes protella* présente des taches grises sur les ailes. En grand nombre, ils peuvent provoquer un arrêt de croissance et des déformations mais c'est surtout la fumagine, des champignons qui se développent sur le miellat excrété par les aleurodes qui rend les productions non commercialisables. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables. La durée totale œuf-adulte est de 21 à 47 jours



Aleurode sur chou (PLRN)

en moyenne pour des températures constantes de 30 et 16°C respectivement. La température optimale pour un cycle est de 31,1°C. En dessous de 16°C, les femelles pondent peu d'œufs et les pupariums n'atteignent pas le stade adulte. Un adulte peut pondre en moyenne 225 œufs.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes :

- Sur tous les choux : l'huile essentielle d'orange douce et *Beauveria bassiana* souche ATCC.
- Sur tous les choux de plein champ et sous abri sur les choux-raves et choux feuillus: la maltodextrine.

Choux feuillus = choux chinois et choux verts type non pommé (par exemple le chou kale)

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



Thrips

A Saint-Momelin (59), sur les pièges bleus mis en place, de nombreux thrips ont été capturés en moyenne. Les conditions sèches et chaudes prévues pour les prochains jours seront très favorables au développement du thrips. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent

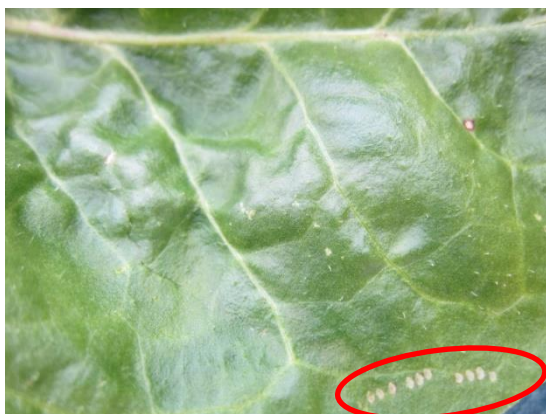
l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).

ENDIVE



Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

A Loos-en-Gohelle (62) quelques petites galeries sont toujours présentes. Les captures de mouche de l'endive sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Comme la semaine dernière, le seuil de nuisibilité est dépassé à Neuville Bourjonval (62) et il est atteint à Beaumetz-les-Cambrai (59). Pour rappel, le cycle de la mouche de l'endive se décompose en 4 phases : le stade œuf qui dure de 4 à 8 jours ; différents stades larvaires qui durent 23 à 27 jours au total ; la nymphose (pupe) qui s'effectue en 20 jours ; l'adulte, ailé qui peut vivre jusqu'à 30 jours. L'étape délicate est la récolte des racines : si des œufs de mouches



Piqûres de mouche de l'endive (alignées) (FREDON HdF)



Piqûres de cicadelles (groupées) (FREDON HdF)

sont pondus dans les collets, les larves vont ensuite éclore et faire des dégâts durant le forçage. La présence de la mouche de l'endive en parcelle peut être détectée grâce aux piqûres qu'elle effectue sur les feuilles des endives.

Site de piégeage	Mouche de l’endive											
	S21 à S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	-	-	-	-	-	6	2	-	2	2	0	
Arras (62)	-	3	1	0	0	0	2	0	4	3	7	
Avelin (59)	-	0	1	1	0	1	0	1	-	6	1	
Boursies (59)	-	-	-	12	3	0	1	1	0	1	0	
Beaumetz-les-Cambrai (59)	-	-	-	13	8	3	0	0	0	23	7	
Loos-en-Gohelle (62)	-	-	7	2	3	8	2	1	0	15	1	
Richebourg (62)	0	1	4	0	2	1	6	4	2	1	1	
Marcelcave (80)	-	-	-	0	1	1	0	0	0	1	0	
Neuville Bourjonval (62)	-	-	-	-	5	2	10	0	0	45	46	
Pouilly-sur-serre (02)	-	-	-	1	0	0	2	1	13	16	0	
Soyécourt (80)	-	-	0	0	0	0	1	1	2	2	4	



Pucerons lanigères

A Arras (62), un puceron lanigère a été piégé cette semaine. Aucune capture n'a été faite dans les bacs jaunes mis en place à Boursies (59), Loos-en-Gohelle (62), Avelin (59), Beaumetz-lès-Cambrai (62), Richebourg (62), Soyécourt (80) et Ailly-le-Haut-Clocher (80). Entre 1 et 29 mouches de *Thaumatomyia* spp., qui est prédatrice des pucerons lanigères ont été piégées sur ces sites. Les conditions sèches favorisent la colonisation des plantes puis la multiplication des aptères qui entraîneront les dégâts plus tard au cours de l'été.



Cicadelles

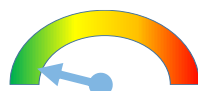
A Loos-en-Gohelle (62), de nombreuses piqûres et quelques adultes sont toujours observées. La présence de cicadelles se traduit par de petites taches sur le limbe conduisant à une décoloration vert clair à jaune pâle. Ces symptômes bien que généralisés sont a priori sans gravité.

CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

Aucune mouche n'a été capturée à Annezin (62) et Saint-Omer (62).



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Saint-Omer (62) et Annezin (62), aucune mouche n'a été capturée.

CAROTTE

Réseau : 8 parcelles fixes + compilation des tours de plaine

Stades : crayon à récolte

Des salissements de parcelles avec chénopodes et morelles sont signalées.



Mouches de la carotte et du céleri

Aucunes mouches n'ont été capturées cette semaine.

Oïdium

Quelques symptômes d'oïdium sont observés sur des parcelles dans le secteur de Pontavert (02). Cette maladie est favorisée par un temps chaud et sec. Elle disparaît après une pluie ou une irrigation, mais est susceptible de resurgir.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur oïdium sur carotte. Il s'agit des substances actives suivantes : huile essentielle d'orange, soufre et hydrogénocarbonate de potassium. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



HARICOTS ET FLAGEOLETS



Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine

Stades : floraison à récolte

Une augmentation de la pression d'araucaria sur parcelles de haricots est constatée, favorisée par les fortes chaleurs de ces derniers jours. Une pression élevée de chénopodes est également signalée.



Sclerotinia

Des premiers symptômes de sclerotinia sont observés sur haricot dans le Santerre.

Pucerons / Viroses

Les dégâts de viroses sont toujours observés sur les parcelles de flageolets et haricot verts dans les secteurs de l'Oise, de la Somme et dans l'Aisne.



Noctuelles Heliothis et pyrales

Des faibles captures de noctuelles Heliothis sont recensées sur des parcelles cette semaine : 7 à Forest-Montiers (80). Aucune capture de pyrale n'est signalée.

Le piégeage fournit une information sur les vols des papillons, mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche de pontes/œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles, de trous dans les tiges et les gousses.

L'attractivité est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses pour les pyrales et les noctuelles (Heliothis). Les haricots beurre et flageolet sont particulièrement attractifs. Les précédents maïs à proximité des parcelles de haricots constituent un facteur de risque supplémentaire face à la pyrale.

Punaises

La présence de punaises sur flageolets et haricots écosés est encore signalée dans des parcelles de la Somme et de l'Oise. Sur la base des observations réalisées sur les parcelles, ce bioagresseur ne présente pas de risque à ce stade.

En effet, la présence de punaises dans les parcelles est a priori fréquente mais leur nuisibilité n'est pas systématique. Les conditions climatiques semblent avoir une forte incidence sur l'activité de ces insectes. Un temps chaud et sec ainsi que la précocité des cultures semblent constituer des facteurs de risques. Le piégeage permet de connaître les pics de présence mais il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

A l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires et en particulier grâce aux abeilles. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de la gestion des ressources alimentaires des abeilles, de la maîtrise des risques sanitaires et de l'utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques en protection des cultures.

Les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires visant à protéger les insectes pollinisateurs.

Plus d'informations sur la protection des abeilles en cliquant sur ces différents liens :

[Information sur la réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs.](#)

[Arrêté Abeilles et liste des cultures non attractives](#)

Lien : info.agriculture.gouv.fr/boagri/document_administratif-c8bed9a2-8ca4-4023-bc1d-f23bbcdc50f9

EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine

Stades : levée à 8 feuilles

Des salissements de parcelles avec des chénopodes et des morelles sont signalés.

Aucune maladie n'est observée sur épinard cette semaine.



Noctuelles défoliatrices

Les captures de noctuelles *Autographa gamma* sont en augmentation sur les premiers semis, dans le secteur de Bapaume (62), atteignant plus de 25 captures par piège.

La culture d'épinard est attractive pour les noctuelles défoliatrices à partir du stade 6 feuilles. Le piégeage permet de détecter les périodes de vols. Le seuil indicatif de risque est de 20 papillons capturés par piège par semaine. En l'absence de piégeage, l'observation de chenilles ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur les noctuelles défoliatrices sur épinard. Il s'agit de la substance active *Bacillus thuringiensis* spp. *kurstaki*, à utiliser sur jeunes chenilles pour une meilleure efficacité. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Autographa gamma (UNILET)

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUËLLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. ALLEXANDRE - PLRN ; Chou-fleur, chou et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE et S. DOYER - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France